

**PROCÈS-VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**  
**Du Jeudi 1<sup>er</sup> Juillet 2021**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 25 Juin 2021, s'est réuni au lieu habituel de ses séances le Jeudi 1<sup>er</sup> Juillet 2021 à 19h30 sous la présidence de son Maire, M Bernard BESCHET.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Anthony BESCHET, Cédric BESCHET, Delphine GUENIN, Mathieu MICHAUD, Pierre NICOD, Arnaud SAILLARD, Agnès VANHUYSE, Bernard VIONNET, Catherine VUILLAUME.

**ABSENTS AVEC POUVOIR :**

Audrey BAILLY BECHET pouvoir à Catherine VUILLAUME  
Pascal LANQUETIN, pouvoir à Pierre NICOD  
Benoît MASSART, pouvoir à Arnaud SAILLARD

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Jacques TISSOT

Delphine GUENIN est nommé secrétaire de séance.

Suite à un courrier du Centre de Gestien, M Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissement sexiste.

**I) Approbation du procès-verbal du 27 Mai 2021 :**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**II) Mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissement sexiste**

La loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit que les administrations doivent instituer un dispositif de signalement qui a pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés. Ce dispositif permet également de recueillir les signalements de témoins de tels agissements.

Le conseil d'Administration du centre de gestion par délibération, en date du 16 décembre 202 a défini les modalités de mise en œuvre de ce dispositif pour le compte de ses collectivités et établissements publics.

Cette mission est financée par la cotisation obligatoire versée par la commune au centre de gestion.

**Le conseil municipal, après débat, accepte à l'unanimité de confier au centre de gestion la mise en place de ce dispositif.**

**III) Comptes rendus des commissions :**

**Commission bois :** Un courrier en provenance des communes forestières du Doubs en date du 30.06.2021 est lu concernant l'établissement d'une contribution complémentaire des communes forestières dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance Etat-ONF. La Fédération nationale des communes forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin 2021 a établi une motion d'opposition à ces dispositions.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur cette motion.

**Le conseil municipal, après débat, approuve à l'unanimité cette motion, et autorise M le Maire à signer tous les documents nécessaires à son soutien.**

Prochainement, une vente de feuillus et bois de chauffage sera programmée, la date et le mode de vente seront à définir, 58 stères de feuillus et du bois de chauffage résineux seront proposés à la vente.

1318m3 de chablis ont déjà été effectués cette année sur la forêt communale.

Une 2<sup>ème</sup> campagne aura lieu à l'automne prochain.

Concernant le contrat de bûcheronnage, le détail du tarif de base est le suivant : 9.75€ bûcheronnage, 6€ débardage.

**Commission terrain :** Les travaux du terrain de foot sont en cours, les tuyaux d'arrivée électrique sont installés et les 2 terrains de pétanque ont été sablés et étalés. Un rappel sera effectué au président du club de foot lors de la prochaine assemblée concernant l'entretien du local.

Une visite a été effectuée par la commission terrain au 23 rue des marais car une demande d'achat de terrain a été faite pour la construction éventuelle d'un parking. La commission a pris acte mais ne donne pas suite.

Des devis pour l'entretien des voiries (sentier du berger + la clusette) sont en attente.

**Commission communication :** Un ouvrage au sujet du téléski de Bonnevaux sera publié prochainement. Il nous est demandé une participation pour l'achat de quelques livres. Le conseil municipal opte pour l'achat de 10 livres.

**IV) Vente de l'usine communale : compromis de vente :**

La signature du compromis est fixée au 13 juillet 2021 à 18h.

**V) Projet de permis de construire de M Sylvain Bulle : demande d'accès au terrain**

M. Bulle présente un projet d'extension, qui nécessite, pour son accès, un passage sur le domaine public.

**Le conseil municipal, après débat, accepte à l'unanimité ce passage sur le domaine public au droit d'accès à la porte de l'extension.**

**VI) Budget communal : décision modificative pour remboursement de la taxe d'aménagement versée pour le projet âges et vies**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a nécessité de procéder au remboursement de la Taxe d'Aménagement versée par la société Âges et Vies suite au retrait du projet, pour un montant de 6642.56€.

Ce remboursement n'ayant pas été prévu au budget primitif, il convient d'ouvrir une ligne de crédit en dépense d'investissement au compte 10226 (taxe d'aménagement).

Il est proposé au conseil municipal d'effectuer les modifications suivantes :

Dépenses d'Investissement

10226 : Taxe d'aménagement +7 000.00€

020 : Dépenses imprévues -7 000.00€

Le budget investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 445 500.00€

Le conseil municipal, après débat, décide à l'unanimité d'accepter les modifications ainsi proposées.

## **VII) SMCOM : Poubelles et décharge**

Les anciens bacs stockés dans l'usine communale ont été retirés par le SMCOM.

Une entreprise a été sollicitée pour l'installation d'une benne à l'intérieur afin de finaliser l'évacuation des déchets restants.

Par ailleurs, un nouveau local sur Bonnevaux a été trouvé afin de stocker les journaux collectés pour l'ADEHJ.

### **Questions diverses :**

**Courrier de M. Serge SALA en date du 21.06.2021 :** Celui-ci demande un endroit afin de pouvoir installer ses ruches. M. SALEK, employé bois et forêt de notre commune a proposé de s'en occuper. Il est suggéré un endroit sur terrain communal plutôt qu'en forêt.

**Courrier de M. Sylvain PAILLARD :** Celui-ci demande un enlèvement des déchets de la balayeuse sur son terrain (en location à la commune). Le conseil municipal en prend connaissance et le maire et les adjoints l'ont rencontré.

**Compte rendu du conseil d'école et réunion d'inspection académique :** L'inspection académique a mis en garde quant à une potentielle ouverture de classe à la rentrée en 2022. Ces mêmes services refusent le local proposé à Bonnevaux car il est jugé trop petit (30m<sup>2</sup>). 125 enfants sont attendus pour la rentrée 2021-2022 (26 élèves en petite section, 26 élèves en moyenne et grande section, 23 élèves en CP-CE1, 23 élèves en CE1-CE2 et 27 élèves en CM1-CM2). 48 élèves de Bonnevaux et 77 élèves de Vaux et Chantegrue.

### **Informations diverses :**

CFD : Le feu d'artifice aura lieu le 14 juillet à Bannans.

Elections départementales et régionales : Des remerciements sont adressés aux assesseurs et conseillers municipaux ayant participé au bureau de vote.

M. Le Maire a envoyé un courrier à la préfecture afin de signaler les problèmes dans la distribution des professions de foi et des bulletins de votes aux électeurs.

Courrier de demande d'aides financières pour les sorties scolaires des élèves de Vaux scolarisés à Labergement : Aucune suite ne sera donnée par le conseil municipal.

La commission cimetière se réunira avec le prestataire Elabor le 12/07/2021.

Ecole : Une demande de nouveau mobilier (armoire) au périscolaire a été reçue, et a été transmise à Familles Rurales.

**Date du prochain conseil municipal :** Le 29 juillet 2021 à 19h30

**Fin de la séance :** 23h25

